

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



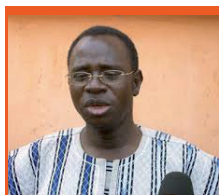
Version numérique

Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 013 du mardi 03 mai 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Announce **Trouvez vos offres d'emploi du jour à la page 3.**



**Message Du Ministre de la
Fonction Publique, du Travail
et de la Protection Sociale à
l'occasion du 1er mai 2016
Fête du Travail**

Travailleuses et Travailleurs du Burkina Faso

La commémoration de la journée historique du 1er Mai me donne l'occasion, au nom du Gouvernement, de souhaiter à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de notre pays mes vœux de bonne et heureuse fête du travail.

Cette journée, symbolique à plus d'un titre, rappelle à l'humanité le martyr des ouvriers de Chicago tombés en mai 1886 dans la lutte pour la journée de 08 heures et l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. C'est aussi pour les travailleurs une journée de souvenir, d'espoir et de manifestation de solidarité, et dont la célébration doit les galvaniser dans leurs luttes quotidiennes pour de meilleures conditions de vie et de travail.

Depuis cet événements douloureux de l'histoire, un consensus s'est dégagé partout dans le monde pour une conjugaison des efforts afin qu'une telle tragédie ne se reproduise plus et que les travailleurs puissent s'exprimer dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Peuple burkinabè,
Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,

Je voudrais, à cet instant précis, saluer la mémoire de nos illustres devanciers, travailleurs ayant quitté ce monde qui, par leur abnégation et leur esprit de sacrifice, ont contribué à perpétuer la valeur du travail. Un tel engagement, combiné à leur esprit de sacrifice, de discernement et d'amour pour la patrie, ont sans doute permis à notre pays d'améliorer un tant soit peu les conditions du monde du travail.

Qu'il me soit aussi permis de présenter ma compassion et ma sympathie aux travailleuses et travailleurs de notre pays, tombés sur les chantiers de la construction nationale et réitérer les condoléances les plus attristés du Gouvernement aux membres de leurs familles et à leurs proches. J'exprime également mon soutien et mes encouragements aux nombreux travailleurs qui ont parfois injustement perdu leur emploi.

Nul besoin de rappeler ici l'importance et le rôle qu'a occupé le mouvement syndical au Burkina Faso, qui du reste, en toute responsabilité, a assumé son rôle historique, toutes les fois que l'avenir et le devenir de notre pays se jouaient. Cet héritage de lutte et de responsabilité citoyenne vaut à nos jours à notre pays d'être souvent cité pour son exemplarité dans la lutte intrépide pour la consécration des valeurs de gouvernance probe et pour l'élargissement du champ de libertés démocratiques.

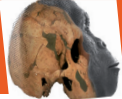
Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso

Au-delà de son caractère festif, le 1er Mai de chaque année, est une importante occasion pour le monde du travail et pour le Gouvernement de faire le bilan des actions posées dans la recherche de meilleures conditions de vie et de travail des forces productrices afin d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité. Pour le Gouvernement, il s'agit d'un temps fort pour prendre connaissance des doléances du monde du travail depuis la dernière célébration, de les analyser avec justesse et d'y apporter des réponses réalistes et réalisables.

Pour les deux parties, le 1er mai constitue une occasion ultime de dialogue et de concertation, parce qu'étant l'acte introductif à la traditionnelle rencontre annuelle Gouvernement/syndicats, symbole manifeste de leur bonne disposition à faire du dialogue social le socle de leur synergie d'action.

Suite page 2

Autorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.



Travailleuses et travailleurs du Burkina Faso,

La célébration de la fête du travail en cette année 2016 intervient dans le contexte politique post-transition et une situation socio-économique difficile en raison des turbulences que notre pays a traversées depuis près de cinq (5) ans. Le constat après les évènements successifs de notre histoire récente est que l'économie a subi un ralentissement sévère, le budget de l'Etat mis à rude épreuve, avec en supplément des préoccupations sécuritaires jamais égalées dans notre espace sous régional. En dépit d'un tel environnement peu reluisant, les nouvelles autorités s'attèlent courageusement, et avec esprit de suite, à trouver des réponses appropriées aux légitimes préoccupations des Burkinabè en général et des travailleurs en particulier.

Cette situation, loin d'être un succédané pour le Gouvernement vaut simplement un appel à toutes les parties pour qu'elles en tiennent compte dans les recherches de solutions aux revendications.

Chers concitoyennes et concitoyens

Sans production, point de distribution ! On ne peut répartir que ce que l'on a pu produire. Si le souci de justice sociale incite à être toujours regardant sur les clés de répartition des revenus, ce qui met tout le monde d'accord, c'est qu'une société qui ne crée pas de valeur ajoutée croupit nécessairement dans la misère.

La célébration du 1er mai de cette année m'offre donc l'opportunité, au nom du Gouvernement, de rendre un hommage mérité à tous ceux qui s'emploient chaque jour à créer des richesses, créer des emplois décents, consolider l'économie nationale et améliorer ainsi le vécu de nos concitoyens. Sont de ceux-là les patrons d'entreprises (grandes entreprises et PME), les commerçants et acteurs du secteur informel, les paysans, les artisans, les ouvriers, les travailleurs des services publics et privés.

Nombre d'entre eux, particulièrement conscients de leur

rôle devant l'histoire, font preuve d'ardeur, de combativité et de sacrifice, individuellement ou collectivement, pour que le Burkina Faso puisse sortir de l'ornière et aller résolument à la quête du futur. Qu'ils en soient grandement remerciés ! La nation leur sera reconnaissante.

Travailleuses et Travailleurs du Burkina Faso,

Les bonnes relations de collaboration entre le Gouvernement et les organisations syndicales doivent être préservées pour donner une dynamique positive à la recherche de solutions aux préoccupations du monde du travail.

En conformité avec l'option fondamentale prise par le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE dans son programme politique, le Gouvernement inscrit toute son action dans la logique de dialogue et voudrait rassurer les acteurs du monde du travail de sa constante disponibilité afin qu'ensemble nous puissions œuvrer à consolider les bases du dialogue social, socle de notre devenir commun.

Le Gouvernement demeure plus que jamais convaincu que tous les acteurs doivent œuvrer à consolider les bases du dialogue social et de la paix dans notre pays, afin de nous permettre de retrouver sereinement sur la voie idoine du développement.

Il en appelle pour ce faire au sens de la responsabilité de chaque acteur, car c'est dans la solidarité que nous parviendrons à passer le cap de cette période cruciale avec le moins de dommage possible.

Le Gouvernement s'engage d'ores et déjà à analyser avec la plus grande attention les doléances des travailleurs syndiqués qui lui seront transmises ce 1er mai 2016.

Bonne fête de travail aux travailleuses et travailleurs du Burkina Faso !

Je vous remercie

Les offres d'emploi au quotidien sur

www.jobs-campus.com

Agenda CAMES

- Du 15 mars au 30 juin 2016 : Réception des dossiers de candidatures du 31ème Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED).

- Du 02 au 06 mai 2016 : 33ème session du Conseil des Ministres du CAMES, Dakar (Sénégal).



KUNDE 2016 : Dicko Fils remporte l'Or

La cérémonie des Kundé 2016 s'est tenue le vendredi 29 avril 2016 dans la salle des Banquets de Ouaga 2000 sous le parrainage de la première dame, Sika Bella Kaboré. L'heureux élu de cette soirée a été Dicko Fils.

Le vendredi 29 avril 2016, la salle des Banquets de Ouaga 2000 a vibré aux rythmes mélodieux des différentes prestations aux Kundé 2016. Dicko Fils a été sacré meilleur artiste burkinabè de cette 16ème édition. Il succède ainsi à Sana Bob au palmarès des trophées de la musique au Burkina Faso. Le jury l'a distingué parmi les deux autres concurrents Floby et Imilio Lechanceux. Dicko Fils s'est dit heureux de recevoir ce trophée qu'il doit à ses fans. Le lauréat du Kundé d'or 2016 a également remercié les organisateurs de l'évènement pour cette initiative. Il remporte le trophée et 2 millions de francs CFA du commissariat général des Kundé. L'auteur du Denké Denké est réparti en plus avec un billet d'avion d'Air France, un autre billet d'avion d'Air Burkina, un Smartphone dernier cri de Air-tel Burkina.

En tout, 15 trophées dont 10 prix principaux et 5 prix spéciaux ont été décernés à différents lauréats, dont entre

Avis de recrutement



Poste: Ingénieur télécoms réseaux – Architecture technique

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 09/05/2016

Description :

Principales activités :

vous concevez l'architecture technique des systèmes à intégrer par les projets

vous participez à l'intégration des systèmes

vous prenez en charge l'exploitation des systèmes sondes gérés par les projets (administration, traitement des incidents, contribution à la rédaction des expressions de besoins des systèmes de monitoring et d'investigation sondes, intégration des systèmes sondes dans le réseau)

vous assurez le support et les investigations pour les problèmes remontés par les projets

vous validez et pilotez l'intégration de paliers évolutifs sur le traitement et la sauvegarde des données en relation avec le(s) fournisseur(s) des sondes

vous assurez les activités de centralisation de la maintenance de ces systèmes

vous contribuez à des groupes de travail transverses sur l'amélioration de l'exploitation des systèmes, organisation

autres, Rose Bationo (Kundé du meilleur artiste de musique religieuse), Wendy (Kundé du meilleur artiste féminin), David le combattant (Kundé de l'espoir), Frère Malkhom (Kundé du meilleur clip vidéo). Le Kundé de l'artiste le plus joué en discothèque est revenu à Floby et celui de la révélation à Malika la slameuse. Josey, de la Côte d'Ivoire a remporté le Kundé du meilleur artiste de l'Afrique de l'Ouest. Et, Franko du Cameroun, auteur de "Coller la petite" a eu le Kundé du meilleur artiste de l'Afrique centrale. Notons que la venue de ce dernier avait été infirmée par les organisateurs du Kundé.

L'ombre du roi de la rumba congolaise a plané au cours de la cérémonie. Selon le commissaire général des Kundé, Salfo Soré, le décès de Papa Wemba a même failli porter un rude coup à cette 16ème édition. Il n'était plus certain de l'arrivée de certains invités. Des trophées d'hommage ont été respectivement décernés à feu Victor Démé et à feu Papa Wemba. A noter également qu'un trophée d'honneur a été attribué à Marthe Zambo du Cameroun.

On retiendra, en fin de compte, que le grand gagnant de la soirée a été Dicko Fils puisqu'il a également remporté le Kundé de la meilleure chanson moderne d'inspiration traditionnelle et le Kundé du meilleur featuring burkinabè avec le titre Anania (Dicko Fils et Floby).

Bernadette Dembélé

de l'exploitation et amélioration des méthodes vous concevez et dispensez des monitorats pour les opérationnels et les experts

Profil recherché :

Diplômé(e) d'une école d'ingénieur télécoms et réseaux (Bac + 5), vous possédez une expérience significative (au moins 3 ans) dans le domaine des réseaux mobiles.

Vous connaissez les réseaux mobiles, les technologies VoIP, les sondes réseau d'accès et les protocoles utilisés dans ces domaines.

Vous maîtrisez les règles d'exploitation et administration Windows Serveur et UNIX/LINUX et les langages de programmation, tels que SQL, Shell Unix, XML, Python.

Vous avez déjà démontré des compétences en pilotage de projets et vous êtes reconnu pour votre organisation.

Identifié pour votre aisance relationnelle, vous aimez travailler tout à la fois de manière autonome, et au sein d'une équipe.

Maîtrise de l'anglais (Lu, écrit, parlé)

How to apply :

Les personnes intéressées et répondant aux profils doivent envoyer, un CV et une lettre de motivation comprenant les prétentions salariales à recrut@sangarepartners.com / Tél : + 223 20 29 32 35.



Grande nuit de distinction du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme: Les Trésors du Faso de la région du Sud-Ouest récompensés

Le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme a récompensé les meilleurs acteurs culturels et artistiques de la région du Sud-Ouest, dans la nuit du dimanche 1er mai 2016 sur l'aire du terrain des écoles Centres de Gaoua. Au total quatorze (14) trophées ont été décernés dont deux(2) trophées d'hommage.

L'évènement était de taille au regard de la mobilisation de la population sortie nombreuse pour la cause. C'est après l'hymne nationale (le Ditanyè) entonnée par une population fière de sa patrie, que la cérémonie de remise des trophées aux lauréats des Trésors du Faso du Sud-Ouest, pouvait commencer. Cette cérémonie était placée sous la présidence de Monsieur Tahirou BARRY, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, la coprésidence de madame Laure ZONGO/HIEN, Ministre de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille et le parrainage de son Excellence Docteur Dietrih Fritz Reinhold Pohl, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Burkina Faso. Et voici la composition des différents lauréats :

N°d'ordre	Lauréats	Nature
01	Ruines de Loropéni	Meilleure site de la région
02	DABIRE Pia	Trésor Humain Vivant
03	DA Sansan Etienne	Trésor Humain Vivant (Art de la scène)
04	Madame DIAKITE	Meilleure restauratrice
05	SOME T.Alphonse	Meilleure Révélation Littéraire
06	Hôtel Nongtaba de Gaoua	Meilleur Hôtel
07	KONATE Youssef	Meilleur guide

08	KAMBOU Tiakité	Meilleur plasticien
09	FARMA Claire	Meilleure objet de musée (Hôtel de la fécondité de Gaoua)
10	KAYO Moumouni	Meilleur styliste
11	PALE Tô Blaise RTB2/Gaoua	Meilleur Journaliste culturel
12	SAWADOGO Zakaria	Meilleure Révélation Musicale
13	Famille DAMIEN à Gaoua	Trophée d'hommage (portrait de famille)
14	Feue Madeleine PERE à Gaoua	Trophée d'hommage

Ces différents lauréats ont reçu chacun, un trophée et une somme de cent (100 000) mille francs CFA.

Pour Tahirou BARRY, Ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, c'est un sentiment de satisfaction qui l'anime. Cette soirée a été pour lui, une opportunité de faire une lumière sur les meilleurs sites touristiques, les meilleures richesses culturelles et artistiques de la région du Sud-Ouest. Il pense qu'il est désormais du devoir de son département ministériel de veiller à ce que les Trésors prospèrent et brillent d'avantage.

Quant à l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, son Excellence Docteur Dietrih Fritz Reinhold Pohl, je cite : « cette édition des Trésors du Faso a été un grand succès. On a vu des Trésors talentueux, toute la population de Gaoua enthousiasmée. C'était une très bonne soirée ». Il promet aussi poursuivre la collaboration avec le département de Tahirou BARRY pour faire toujours rayonner la Culture, les Arts et le tourisme au Burkina Faso.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA/Gaoua

Avis de recrutement



Poste: Directeur d'une unité de personnalisation de carte sécurisée

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 09/05/2016

Description :

Sangaré Partners, recherche pour un client basé au Mali, un Directeur d'une unité de personnalisation de carte sécurisée (secteur de l'impression).

Fonction : Direction d'une nouvelle unité de personnalisation avec des qualités techniques et si possible managériales.

Possibilité de rémunération élevée.

Profil : Expérience nécessaire de gestion d'une unité de personnalisation de cartes sécurisée avec des qualités techniques et managériales.

Les personnes intéressées doivent envoyer, un CV, une lettre de motivation comprenant les prétentions salariales à arecruit@sangarepartners.com. Bien vouloir mentionner dans l'objet de l'email « candidature au poste de Directeur d'une unité de personnalisation de carte sécurisée ».



**Maladies Tropicales
Négligées :**
**La Direction Régionale
du Sud-Ouest
organise une rencontre
de plaidoyer**

La salle de réunion de gouvernorat du Sud-Ouest a servi de cadre pour les responsables en charge de la santé de la région de faire un plaidoyer sur les Maladies Tropicales Négligées (MTN) que sont la filariose lymphatique et les vers intestinaux, l'onchocercose, le trachome et la schistosomiase. Le 29 avril 2016, étaient réunis à cette rencontre les autorités en charge de la santé, les responsables d'associations, les leaders d'opinion, les autorités religieuses et coutumières, les directeurs et chefs de services sous la conduite du gouverneur Ambroise Stanislas Amadou DIARRA représenté par son secrétaire général Salif OUATTARA.

Renforcer la mobilisation sociale en faveur des traitements de masse (TDM) contre les maladies tropicales négligées (MTN) tel était l'objectif visé pour la tenue de cette rencontre de plaidoyer organisée par la Direction Régionale de la Santé. C'est à travers un exposé que ledit plaidoyer s'est fait par Bernard ILBOUDO Directeur Régional de la Santé du Sud-Ouest. Il a fait un rappel sur les MTN, les stratégies et les états de mise en œuvre des programmes de la filariose lymphatique, l'onchocercose, le trachome et les vers intestinaux. Il dira dans sa communication que les MTN sont les affections les plus fréquentes dans le monde. Elles affectent 2,7 milliards de personnes vivant dans 142 pays parmi les plus pauvres. Ces maladies prospèrent dans les conditions liées à la pauvreté. Elles ont des conséquences ou des séquelles graves. Elles peuvent être prévenues, éliminées, voire éradiquées simultanément en améliorant l'accès à un ensemble de moyens sûrs et rentables. Pour ce qui est de la stratégie d'interruption de la transmission le traitement annuel de toute la population à risque avec des médicaments gratuits (Mectizan/ivermectine et albendazole est recommandé pendant 6 ans successifs. Les cibles du traitement de masse sont la population éligible qui est de 80% population totale dont celle non éligible qui est 20% et concerne les enfants de moins de 5 ans, les femmes

enceintes, les malades graves et les femmes allaitantes durant la 1ère après leur accouchement. Quant au trachome, il constitue la deuxième cause de cécité après la cataracte, 15 % des cas de cécité lui sont imputables. Toutes les personnes sont exposées à l'infection car les facteurs de risque sont partout présents à savoir :insuffisance d'eau domestique, hygiène et assainissement défectueux, climat chaud et sec, pauvreté et analphabétisme a-t-il dit Docteur Bernard ILBOUDO .Le traitement de masse contre cette maladie est possible au Burkina Faso grâce à la donation de Pfizer/ITI et à l'achat de la tétracycline pommade sur budget de l'Etat et a lieu dans les Districts Sanitaires où la prévalence du est supérieure à 10%, 1 fois par an et 3 années consécutives. Des acquis sont enregistrés grâce à l'engagement des autorités politiques, administratives dans la mise en œuvre du Traitement de Masse, du développement d'initiative locale (participation financière du COGES, augmentation du nombre d'équipes, de prise en charge des effets secondaires mineures par le COGES),et du dévouement des agents, mais le Sud -Ouest reste tout de même un problème car depuis 19 ans la lutte est menée et ces maladies perdurent dues certainement aux mouvements des populations dans certaines zones, à la persistance des cas de réticence et de refus des médicaments du fait des effets indésirables mineures tan disque d'autres régions ont pu vaincre ces maladies de façon prompte dira le communicateur. En terme de plaidoyer proprement dit, le communicateur dira pour mettre un terme à sa communication, que les autorités politiques, administratives, militaires, coutumières et religieuses sont sollicitées pour :

- 1. Diffuser à large échelle, la problématique des MTN dans leurs domaines de compétence et de responsabilité ;**
 - 2. Renforcer l'adhésion des populations aux campagnes de TDM ;**
 - 3. Accompagner les acteurs de la mise en œuvre afin de lever les éventuels obstacles ;**
- Apporter tout autre appui susceptible d'améliorer la lutte contre les MTN dans la région du Sud-ouest.**

Il a conclu ses propos en sollicitant le soutien renforcé des autorités locales qui est une des clés indispensable à la réussite de la lutte contre les maladies tropicales dites négligées.

Karim Ouattara/Gaoua

Annonce

Université Ouaga I Pr. Joseph Ki ZERBO
UFR/SEA : 72 heures de l'étudiant
en technologies
solaires appliquées du
03 au 05 mai 2016 sous le thème « Promotion de
l'énergie solaire, une solution énergétique pour
un développement durable ».



Téléchargez le quotidien numérique
Sciences-Campus Info du lundi au
dimanche.
7 numéros dans la semaine.



Le cahier de doléances des unités syndicales du Burkina en 2016

UNITE D'ACTION SYNDICALE (UAS)/BURKINA FASO

LES CENTRALES SYNDICALES DU BURKINA FASO :

Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B)

Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina (CNTB)

Confédération syndicale Burkinabè (CSB)

Force Ouvrière – Union Nationale des Syndicats (FO- UNS)

Organisation Nationale des Syndicats Libres (ONSL)

Union Syndicale des Travailleurs du Burkina (USTB)

LES SYNDICATS AUTONOMES :

SAIB – SATB – SAMAE – SBM – SNEAB – SNESS – SYNATEB – SYNATEL – SYNATIC

SYNTAS – SYNTRAPOST – SYNAPAGER – SYNATIPB – SYNATRAD – SYFSMAB – UGMB

CAHIER DE DOLEANCES DU PREMIER MAI 2016

DU POUVOIR D'ACHAT ET DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Augmentation des salaires de 25% pour tous les travailleurs ;
Mise en œuvre de l'ensemble des engagements pris à l'issue de la rencontre annuelle Gouvernement/ Syndicats de l'année 2015 ;
Mise en application des conclusions issues des travaux du comité interministériel qui a travaillé sur la reconstitution de la carrière des personnels des ex-garderies populaires ;
Diminution significative des prix des hydrocarbures et répercussion des différentes baisses sur les tarifs des transports ;
Examen sérieux des propositions des organisations syndicales relatives à une révision de la structure des prix des hydrocarbures en vue d'une diminution significative et durable des prix de ces produits ;
Renforcement du contrôle de la quantité, de la qualité et des prix des produits de grande consommation ;
Mettre en place un plan de construction de logements sociaux dans les communes au profit des travailleurs et travailleuses ;
Régulariser le statut des agents du péage recrutés par la Direction Générale du Trésor ;
Suppression de la taxe de résidence et de la TVA sur les prêts bancaires contractés par les travailleurs ;
Réduction de l'IUTS sur toutes les tranches de salaires ;
Relèvement des premières tranches de l'ONEA et de la SONABEL respectivement à 10m3 et à 75KWH sans restriction ou répercussion sur les autres tranches ; à défaut, suppression de la prime fixe et de la redevance ;
Amélioration de la desserte du transport en commun à Ouagadougou par le renforcement du parc automobile de la SOTRACO et la mise en place du transport en commun dans les autres chefs-lieux de région ;
Prise en compte des indemnités et autres accessoires dans le calcul de la pension des fonctionnaires (y compris les fonctionnaires détachés et ceux mis à disposition) ;
Octroi d'une bonification d'échelon aux travailleuses et travailleurs du privé bénéficiaires d'une décoration ;
Relèvement des indemnités de fonction des assesses des tribunaux de travail ;
Insertion dans les cahiers de charge des sociétés industrielles et du BTP de dispositions réglementaires claires sur l'utilisation de la main d'œuvre étrangère et nationale ;
Résolution durable de l'insuffisance de l'offre énergétique de la SONABEL ;
Réouverture des gares ferroviaires rurales fermées à l'occasion de la gestion de la gestion du transport ferroviaire et renforcement du trafic voyageur par l'augmentation des départs.
Application des conventions collectives sectorielles signées sous le parrainage de l'Etat : micro-finances, transport routier, pharmacie, presse, ... ;
Relecture de la loi 033/2008 AN du 22 mai 2008 portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents des établissements publics de l'Etat ;
Suppression de la Commission Mixte Paritaire de Négociations Salariales du Secteur Privé et retour à l'ancien système d'application dans le privé des augmentations décidées par le gouvernement ;
Création d'un cadre de dialogue social à l'instar des pays de la sous-région conformément à l'acte additionnel N°02/2009/CEG/UEMOA du 17 mars 2009 consacré par la création du CTDS ;

DE L'EDUCATION ET DE LA SANTE

Relèvement conséquent des budgets alloués par l'Etat aux secteurs de l'Education et de la santé conformément aux recommandations de l'UNESCO et de l'OMS ;
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de normalisation de toutes les écoles sous abri précaire en impliquant les organisations syndicales d'enseignants ;
Mise en œuvre d'un programme de constructions d'établissements secondaires publics dans les chefs-lieux de région et de provinces de sorte à porter le taux des établissements publics à plus de 50% de l'ensemble des établissements d'enseignement général et technique ;
Dotation des universités de matériels académiques et scientifiques adéquats ;
Amélioration des conditions de vie et d'études des élèves et étudiants notamment par :
la construction et l'équipement des infrastructures scolaires et universitaires de qualité de sorte à appliquer la limitation des effectifs par classe à soixante (60) au primaire, au post-primaire et au secondaire ;
la réinstauration des bourses scolaires ;
l'augmentation des bourses et aides des étudiants ;
l'extension de l'aide aux étudiants inscrits dans les universités privées et remplissant les conditions d'âge et de moyenne ;
l'ouverture de lignes de transport en commun spéciales en faveur des élèves et étudiants dans les centres urbains ;
la construction et l'équipement des infrastructures universitaires (amphithéâtres, cités universitaires) dans les différentes universités ;
l'instauration des cantines scolaires dans toutes les écoles ;
la régularisation du calendrier universitaire ;
Suspension du système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans les Universités Publiques, en attendant de réunir les conditions de sa mise en œuvre ;
Recrutement de personnel en nombre et en qualité conformes aux recommandations de l'OMS en faveur des hôpitaux, des CMA et les équiper de matériel technique adéquat.
Application dans les hôpitaux, CMA et CSPS une tarification accessible aux populations (consultations, actes opératoires....etc) ;
Prise en charge gratuite des urgences médicales, chirurgicales et obstétricales ;
Prise en charge totale et sans discrimination des évacués sanitaires à l'intérieur du pays ;
Publication chaque année de la liste des établissements d'enseignement et des cliniques reconnus, la fermeture des établissements et cliniques pirates ou ne remplissant pas les conditions contenues dans les cahiers de charges ;

III. DES LIBERTES DEMOCRATIQUES ET SYNDICALES

Remboursement des coupures de salaires opérées par certains employeurs sur les salaires de travailleurs

ayant pris part à la grève générale de septembre 2015 contre le coup d'Etat de Gilbert DIENDERE et du RSP ;
Respect des décisions de l'inspection du travail relatives aux demandes d'autorisation de licenciement et réintégration des travailleurs dont le licenciement a été refusé par l'inspection du travail ;
Règlement définitif des dossiers sociaux résiduels, objet de recommandations pertinentes du Comité Paritaire Gouvernement/Syndicats ;
Application par le patronat privé du principe du check off et adoption des différents textes nécessaires à la mise en œuvre des élections professionnelles ;
Levée des sanctions arbitraires contre les délégués du personnel les responsables et militants syndicaux ;
Respect par les médias (notamment par ceux d'Etat) des principes de l'équilibre de l'information et du droit de réponse ;
Arrêt de toute forme de torture dans les maisons d'arrêt, dans les commissariats, dans les gendarmeries et autres structures des forces de sécurité ; l'arrêt impératif de l'utilisation des armes à feu dans le maintien de l'ordre ;
Révision de l'article 603 de la loi 30-2004 AN du 10 septembre 2004 portant code de procédure civile qui dispose que « le pourvoi est formé par requête sur papier timbré, signée d'un avocat » ; ce qui constitue une remise en cause de la loi 028 AN du 13 mai 2008 portant code du travail qui dispose que les syndicats peuvent « exercer tous les droits réservés à la partie civile devant toutes les juridictions ... ».

DE L'IMPUNITÉ ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE LA CHOSE PUBLIQUE

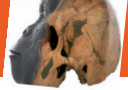
Vérité et justice pour Norbert ZONGO, Thomas SANKARA, Boukary DABO, les martyrs de l'insurrection populaire, du coup d'Etat et toutes les victimes de crimes de sang. Jugement et sanction des auteurs et commanditaires de ces crimes et des crimes économiques, qui doivent être frappés d'indignité politique et électorale ;
Mandat d'arrêt international contre Blaise COMPAORE et François COMPAORE et mise aux arrêts de toute personne impliquée dans les crimes de sang et crimes économiques.
Identification et saisie des biens et fonds détournés par les dignitaires du régime de Blaise COMPAORE et prise sans délais de mesures nécessaires, en vue de recouvrer l'ensemble des fonds expatriés ;
Suite judiciaire des différents audits et rapports sur la gestion des ministères, des institutions et des sociétés sous le régime COMPAORE et sous la transition. Recouvrement de toutes les créances de l'Etat dues par tout dignitaire (ministres, députés, Directeurs Généraux, ...) ;
Audit des opérations de lotissement ; jugement des auteurs de pillage du foncier ; retrait des parcelles spoliées et leur réattribution aux victimes et/ou aux citoyens dans le besoin ;
Diminution, réglementation et contrôle des loyers ;
Engagement systématique de poursuites judiciaires contre les contribuables coupables d'infractions fiscales graves, de même que les commerçants auteurs de fraudes sur la quantité, le prix et la qualité des produits ;

REVENDEICATIONS EN FAVEUR DES ACTEURS DU SECTEUR INFORMEL ET DES PAYSANS

Formation professionnelle gratuite des jeunes. Mise en œuvre d'un programme de résorption du chômage notamment des jeunes ;
Implication des organisations de commerçants dans le processus de formalisation de l'économie informelle ;
Augmentation des fonds alloués au FAIPA et reversement intégral de la TPA.
Visite médicale annuelle gratuite pour les travailleurs du secteur de l'économie informelle ;
Arrêt de l'expropriation des paysans de leurs terres ;
Révision à la hausse des prix d'achat du coton et autres produits de rente des paysans ;
Réduction sensible des prix des intrants agricoles et leur disponibilité pour tous les types de céréales ;
La construction de barrages, de retenues d'eau et de système de canalisation au profit des agriculteurs et des éleveurs.
Ont signé :

Pour les Centrales syndicales :

CGT-B Bassolma BAZIE DRAOGO	CNTB Augustin Blaise HIEN	CSB Olivier OUE-
Secrétaire Général FO/UNS	Secrétaire Général ONSL	Secrétaire Général USTB
El Hadj Inoussa NANA Secrétaire Général	Paul N. KABORE Secrétaire Général	Yamba Georges KOANDA Secrétaire Général
Pour les Syndicats Autonomes : SAIB Pascal OUEDRAOGO Sèni KOANDA Secrétaire Général	SATB Secrétaire Général	SAMAE Rasmané CONGO Secrétaire Général
SBM Moriba TRAORE Secrétaire Général	SNEAB Séma BLEGNE Secrétaire Général	SYFSMAB Mariam TIEMTORE Secrétaire Général
SNESS Samuel DEMBELE Secrétaire Général	SYNTRAPOST Gilbert GOH Secrétaire Général	SYNAPAGER Windyam ZONGO Secrétaire Général
SYNATEB François de Salle YAMEOGO mane SO Secrétaire Général	SYNTAS Juste LOGOBANA Secrétaire Général	SYNATEL Souley- Secrétaire Général
SYNATRAD Mathias KADIOGO GO Secrétaire Général	SYNATIC Siriki DRAME Secrétaire Général	SYNATIPB Jean-Baptiste OUEDRAO- Secrétaire Général
Bali KAGAMBEGA Secrétaire Général		



Les offres d'emploi sur
www.jobs-campus.com



Avis de recrutement

Poste: Ingénieur emballage et conditionnement

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 16/05/2016

Description :

Au sein du service packaging, vous animez et pilotez le processus de conditionnement en suivant les indicateurs et en déclenchant les actions nécessaires au bon fonctionnement.

Emettre les consignes de production au personnel suivant l'ordonnancement
Piloter et suivre la production afin de l'optimiser quantitativement et qualitativement

Proposer toute modification technique ou d'organisation susceptible d'améliorer la sécurité, la productivité, la qualité, l'environnement ou de réduire les dépenses énergétiques

S'assurer des moyens matériels mis ou à mettre à la disposition des opérateurs pour l'exécution de leur travail

Analyser les écarts par rapport aux stan-

dards de productivité

S'assurer du maintien en bon état (état général, ordre et propreté) des chaînes de l'atelier conditionnement

Réaliser ou faire réaliser les essais des nouveaux produits et rédige les comptes rendus

Mettre en route et réceptionne les nouvelles lignes qui lui sont confiées

Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène ainsi qu'à l'application des procédures qualités relatives à son activité

Gérer les non-conformités relatives au matériel de conditionnement et propose des actions correctives

How to apply :

De formation Ingénieur Industriel ou Agroalimentaire, vous disposez d'une expérience de minimum 04 années acquise au sein société agro-industrielle dans le service conditionnement.

Serez-vous à la hauteur du challenge ?
Envoyez-nous votre CV à recrutement@brassivoire.ci au plus tard le 16 mai 2016 en spécifiant l'intitulé du poste comme sujet/objet du mail.

De formation Bac+3 minimum en IDA ;

Avoir une très bonne maîtrise de développement d'applications ;

Avoir une bonne maîtrise des outils de création d'applications ;

Etre hyper créatif, avoir un goût prononcé du beau, être courageux ;

Etre dynamique, organisé, original et disponible

Avoir un personal computer

Envoyez votre candidature (CV et LM) à smartteaminvestment6@gmail.com.

Avis de recrutement

Poste: Développeur d'application

Type d'emploi: stage

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 09/05/2016

Description :

Sous la supervision du directeur du département technologie, vous serez chargé de :

La conception et création d'applications web et mobile ;

La gestion des applications ;

La mise en place du réseau et du système informatique de l'entreprise

Profil du poste

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE SOMDA

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du

Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

- Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Gerégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédérick Poda

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable: sur www.sciences-campus.info

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture

médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22670880652

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*